

*Aux élèves de 2<sup>e</sup> année en option socio-pédagogique, santé et artistique de la volée 2008-2011*

*Aux maîtres concernés (français, bureautique)*

## Consignes pour le travail personnel

### Description

Au premier semestre de la 3<sup>e</sup> année, les élèves de l'Ecole de culture générale en option socio-pédagogique, santé et artistique, accomplissent un travail personnel (ci-après : « travail »), dont les buts sont les suivants :

- former l'élève à la gestion et à la réalisation de projet
- favoriser l'acquisition de méthodes de travail
- faire preuve de sa capacité à résoudre un problème de façon autonome
- analyser en profondeur un sujet déterminé

Le travail est conduit par le maître de français enseignant la correspondance. Il assure l'élaboration et le suivi du travail, en collaboration avec le maître de bureautique.

### Calendrier

**2<sup>e</sup> année**      **Avril 2010 : distribution des consignes aux élèves de 2<sup>e</sup> année**  
Propositions et choix des sujets

**Mercredi ap. midi 28 avril : demi-journée de démarrage du travail**  
Mai : élaboration du descriptif par les élèves

**31 mai : les maîtres de français déposent la liste des groupes et des sujets au secrétariat.**

**3<sup>e</sup> année**      **Rentrée d'août : démarrage du travail par les élèves de 3<sup>e</sup> année**

**Semaine du 22 au 26 novembre** : période pour la remise du travail dans sa version provisoire

**13 décembre au 10 janvier** : évaluation formative rendue par le maître de français

**25 février 2011 : dernier délai fixé aux élèves pour rendre le travail final au maître de français<sup>1</sup>**

**4 au 15 avril** : reddition du travail par le maître de français.

*1. Lorsque des circonstances particulières sont avérées, le maître peut accorder un délai à l'élève au lundi après le relâche. Tout autre délai nécessite l'accord de la direction.*

### **Choix des sujets et constitution des groupes**

Le travail se fait par groupes de deux élèves de la même classe ; exceptionnellement, on pourra admettre un groupe de trois ou un élève isolé selon l'effectif des classes.

Dans le courant du mois de mai de la 2<sup>e</sup> année, les élèves proposent un sujet en relation avec les cours de l'option choisie ou en relation avec une autre branche enseignée. Le travail devra si possible comporter une partie pratique (empirique). Ce choix doit ensuite être avalisé par le maître de français.

Les critères pour le choix du sujet sont les suivants :

- un lien avec l'une des branches enseignées en ECG
- la faisabilité du sujet choisi
- le sujet doit impliquer une problématique, une discussion et ne pas être purement informatif, afin d'éviter la compilation.

D'une manière générale, on évitera les domaines trop pointus et l'on privilégiera les sujets pouvant amener à étudier des aspects « locaux ».

### **Organisation**

Le travail est réalisé en partie durant l'heure de correspondance et durant les périodes prévues à cet effet à l'horaire des élèves.

Les élèves ont à l'horaire de 3<sup>e</sup> année deux périodes à disposition pour avancer dans leur travail. Le maître de français utilise ces heures pour fixer des rendez-vous avec des élèves ou des groupes d'élèves.

Lorsque les élèves prennent des rendez-vous à l'extérieur, par exemple pour une interview, les rendez-vous se prennent en principe durant ces périodes, ou bien en dehors des périodes de cours. Exceptionnellement, lorsque ce n'est pas possible, les élèves font une demande de congé qu'ils doivent faire viser préalablement par le maître de français responsable du travail avant de la déposer au secrétariat.

Chaque élève reçoit une carte de photocopies, distribuée au début de la 3<sup>e</sup> année.

Tout questionnaire ou sondage destiné à être distribué à des élèves du gymnase doit être présenté au maître de français, puis avalisé par la Direction. Il en va de même pour tout questionnaire distribué à l'extérieur et portant l'en-tête du gymnase.

### **Liens avec la bureautique**

La période de bureautique de 3<sup>e</sup> année permet une mise en synergie des moyens d'accompagnement du travail. En outre, la bureautique intervient dans l'évaluation finale du travail. Une collaboration entre le responsable du suivi des travaux et les enseignant-e-s de bureautique est, à ce titre, nécessaire.

## **Présentation**

L'ordre de grandeur pour le volume du travail est de 10 pages pour un élève seul, 12 à 15 pages pour 2 élèves, et 18 à 20 pour 3 élèves (illustrations et annexes non comprises).

Il est réalisé avec une police standard, bien lisible, taille 10 ou 12.

Les tableaux et illustrations sont obligatoires et exploités.

Les annexes comprennent notamment le descriptif, les PV décisionnels, la correspondance échangée au sujet du travail.

Les consignes de la présentation figurent dans le document intitulé « Travail personnel, travail interdisciplinaire » distribué également au début du mois de mai.

Les élèves sont rendus attentifs aux dispositions concernant les droits d'auteur. En cas de plagiat tel qu'il est défini dans les consignes distribuées, le travail est sanctionné par la note un.

## **Evaluation intermédiaire**

Le maître dispensera un accompagnement de type formatif tout au long du travail, à des moments ou à des stades définis à l'avance. Le travail, dans sa version provisoire, est notamment remis au maître de français avant le 26 novembre, en vue d'une évaluation à visée formative effectuée sur la base de la grille d'évaluation.

Il est rendu aux élèves au plus tard le 10 janvier, accompagné des corrections et de l'évaluations du maître.

## **Evaluation finale**

Le travail, dans sa version définitive reliée, doit être remis en deux exemplaires au maître de français pour le 25 février 2011 (le 2<sup>ème</sup> exemplaire est remis au maître d'informatique).

Le maître de français apprécie le travail et remplit la grille d'évaluation.

Un exemplaire de la grille d'évaluation est remis à l'élève.

L'évaluation porte sur la démarche de travail, la partie pratique (empirique) et le dossier. Elle prend notamment en compte les points suivants :

- Explicitation des objectifs et élaboration d'une problématique
- Respect des délais
- Qualité des résultats obtenus
- Qualité des analyses et des commentaires
- Qualité de la présentation, de l'orthographe et de la syntaxe
- Plan, structure du travail, logique de la présentation
- Conclusion, synthèse

Le maître de français utilise la grille d'évaluation (voir annexe), qui est remise avec les commentaires aux élèves une première fois lors de l'évaluation formative, la seconde fois pour l'évaluation finale.

Toutes les rubriques de la grille ne sont pas nécessairement remplies.

Le travail est également évalué par les maîtres de bureautique, sur la base d'un document comportant les critères d'évaluation. La note de bureautique compte pour un quart de la note finale.

### **Note finale**

La note finale, arrondie au demi-point, est établie par le maître de français, qui la transmet au secrétariat pour la fin avril.

Elle se compose de la manière suivante :

$$\text{note finale} = \frac{3 \times \text{la note de français} + 1 \times \text{la note de bureautique}}{4}$$

**Elle compte comme une note annuelle pour le certificat délivré à l'issue de la troisième année.**

Un travail qui n'est pas rendu dans les délais n'est pas corrigé et reçoit la note un.

### **Clôture du travail**

La reddition du travail a lieu durant la première quinzaine d'avril. Elle peut faire l'objet d'une présentation orale (le mercredi en période 9 et 10) qui ne compte pas dans l'évaluation finale.

### **Redoublement**

L'élève qui double la 3<sup>e</sup> année refait un nouveau travail.

*Vy / 03.2010*